

---

## Konkurse Faillites Fallimenti

No 28 Freitag, 09.02.2007 125. Jahrgang

---

1. *Débitrice*: **Mark & Schlageter SA, Cultures florales, 1853 Yvorne**

2. *Remarques*: Prononcé de faillite du 18 janvier 2007, actuellement exécutoire.

Une administration spéciale provisoire de cette faillite a été désignée par Monsieur le Président du Tribunal d'Arrondissement de l'Est-Vaudois, en la personne de Monsieur Jean-Claude Gaudin, directeur d'Intermandat SA Société Fiduciaire à Lausanne.

Première assemblée des créanciers: lundi 26 février 2007 à 10h00 à la salle Rouge, Avenue Chevron 2 à Aigle.

Délai pour le dépôt des productions des créances et autres droits: 7 mars 2007

A adresser: chez Intermandat SA Société Fiduciaire, Case postale 610, 1001 Lausanne

Propriétaire d'immeubles sur les Communes de Yvorne, Bex, Ollon, Rennaz, Roche.

Intermandat S.A., Société Fiduciaire  
1001 Lausanne

(03764532)